



n° 61

Beaumont Mag

La **Patinoire**



page 5

Impôts **locaux**

page 7

Le **Conseil
Municipal
des Jeunes**

page 13

À vos
patins !



Bonnes fêtes
de fin d'année !



Patinoire !

Journée Exceptionnelle

le samedi 19 décembre de 10h à 20h

du Dimanche 20 Décembre au samedi 02 Janvier

Parc de la Mairie 14h - 18h

Buvette - Crêpes - Atelier lettres au Père Noël
et nombreuses animations



2€ les
30min.



Beaumont sur Oise

À la Une	p5
Les animations de Noël	
Finances	p6
Subventions aux associations	
Impôts locaux	
Aménagement urbain & Cadre de vie	p8
Stationner à Beaumont sur Oise	
Les écuries de Beaumont sur Oise	
Beaumont bouge !	p10
Jeunesse, Sport & Éducation	p12
Le complexe sportif de Beaumont sur Oise	
De l'or à Beaumont sur Oise	
L'élection du Conseil Municipal des Jeunes	
La sécurité routière / Le recensement	
Petite enfance & Scolaire	p15
Rencontre avec les ATSEM	
Culture	p16
Monument aux Morts restauré	
Coup de Cœur de la Bib'	
Douceurs de Noël en famille	p17
Page détente	
Sortir à Beaumont	p18
Expression libre	p20
Informations	p22

Chères Beaumontoises, Chers Beaumontois,

L'année 2015 s'achève comme elle a tristement débuté, marquée par les attaques terroristes qui ont endeuillé la France. Nous avons une pensée particulière pour la famille beaumontoise touchée dans sa chair.

Le monde entier s'est paré de nos couleurs et s'est associé aux millions de Français qui ont rendu hommage aux victimes, se joignant à nous afin de dire, face à cette guerre aveugle et barbare, leur détermination à lutter contre l'extrémisme et le terrorisme. Il n'y a plus belle manifestation qui soit de notre unité nationale et la plus belle preuve que notre démocratie est bel et bien vivante. Nous devons continuer à faire vivre cette flamme et ne jamais baisser les bras.

Ces actes monstrueux nous engagent collectivement à l'exemplarité qui doit guider nos actions et nos décisions, nos déclarations et nos débats, et qui n'autorisent aucun renoncement à nos valeurs et nos principes républicains de laïcité et d'équité. Cet héritage démocratique qui

fonde la France, sa culture, ses institutions, son art de vivre salués à travers le monde entier, doit constituer le rempart contre ceux qui souhaitent l'asservissement des esprits.

La jeunesse est le terreau de nos plus belles promesses. Nous devons prendre exemple

tion du premier conseil municipal des jeunes de la commune et de l'ensemble du territoire intercommunal. Saluons ensemble ce bel élan citoyen chez nos jeunes Beaumontois qui témoignent de leur intérêt pour l'action publique.

Parce que nous avons foi en l'avenir malgré les difficultés que nous traversons, nous continuerons d'oeuvrer activement en faveur du vivre ensemble, et au rassemblement de tous autour d'une ambition commune pour notre ville de Beaumont-sur-Oise.

L'équipe municipale rassemble des femmes et des hommes, acteurs passionnés de la société dans laquelle ils vivent, qui s'impliquent pour leur Ville avec la force de leur sincérité et de leurs convictions. Voilà le sens profond de mon engagement politique, partagé par l'ensemble de la majorité déterminée à écrire les plus belles pages de la vie de notre Commune.

Enfin, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souhaiter à tous les Beaumontoises et Beaumontois de chaleureuses fêtes de fin d'année.

Bien à vous,



Nathalie Groux
Maire de Beaumont sur Oise

sur notre jeunesse et nous réjouir de la mobilisation de nos collégiens à l'occasion de l'élec-

A handwritten signature in blue ink that reads "N. Groux".



Photo : Muriel Dufour

Animations de Noël, la Municipalité a vu plus grand !

Cette année, la Municipalité a souhaité proposer encore plus d'animations pour émerveiller les petits et distraire les grands.

La désormais célèbre patinoire synthétique sera plus grande que l'an passé pour seulement 2 € la ½ heure, du 19 décembre au 02 janvier 2016 (horaires d'ouverture au public : 14h00 à 18h00 - Fermé le 25 décembre).

Du 20 décembre au 31 décembre, deux ateliers quotidiens destinés aux enfants seront également proposés à la salle Léo Lagrange.

Le 19 décembre, premier jour des animations sera festif !

Le matin, les enfants pourront écrire leur lettre sur la place du château face à la halle du marché et l'après-midi au parc de la mairie. Des contes seront lus à la bibliothèque devant laquelle un carrousel vous accueillera. Des entrées à la patinoire seront à gagner auprès des commerçants du centre-ville et du marché.

De 14h00 à 20h00, des animations enchanteresses vous attendront au parc

Venez nombreux profiter de ce moment féérique !

Programme du Samedi 19 Décembre 2015

Sur la place du Marché

- Gagnez des tickets pour la patinoire toute la matinée
- Visite du Père Noël sur le marché
- **10h-12h** : Atelier «J'écris ma lettre au Père Noël»

Dans le Centre Ville

- Présence d'un manège (payant)
- Gagnez la vitrine magique ainsi que des tickets pour la patinoire chez les commerçants du centre ville dans la matinée
- Visite du Père Noël jusqu'à 12h
- **10h-11h et 11h-12h** : Histoires de Noël à la bibliothèque

Dans le Parc de la Mairie

- **10h** : Ouverture de la Patinoire jusqu'à 20h (2€ 1/2 heure)
- **14h** : Ouverture officielle de la patinoire en présence de Mme Le Maire
- Remise des premières lettres au Père Noël dans la boîte aux lettres fabriquée par le centre de loisirs
- Reprise de l'atelier «J'écris ma lettre au Père Noël»
- **14h - 16h** : Balade à poney dans le parc, organisée par les Écuries de Beaumont sur Oise
- **14h - 19h** : Vitrine magique à gagner
- **14h - 20h00** : Stand crêpes, gaufres et buvette
- **14h30** : Décoration des sapins de Noël avec les créations des enfants du Centre de loisirs les Jasmins
- **16h** : Distribution de sachets de chocolats par le Père Noël aux enfants
- **16h30** : Douceurs musicales par l'Harmonie Municipale et la Chorale Bellomontis
- **17h** : Vin chaud et chocolat chaud offerts par la municipalité de Beaumont sur Oise
- **20h** : Fin des festivités

Photo : Muriel Dufour





Mme Willart
Adjointe en charge
des finances

Subventions aux associations : une politique de soutien pour un vrai partenariat

Les subventions pour qui ?

Les collectivités disposent d'un pouvoir discrétionnaire pour accorder ou refuser une subvention aux associations.

Il n'existe aucun droit à la subvention, ni à son renouvellement.

Un seul principe :
l'égalité de traitement.

Afin d'encourager la vitalité associative, la municipalité a renforcé l'efficacité des moyens publics attribués aux associations.

Parce qu'il fallait mettre un terme à la subvention «fait du prince», complètement opaque, et à l'approche individuelle de chaque demande associative, la politique de soutien aux associations a été repensée et un cadre commun de décision harmonisant le traitement des demandes a été créé.

Différents critères et indicateurs en relation avec les enjeux du développement local ont été définis permettant un véritable accompagnement des associations, de garantir une équité de traitement et développer un partenariat avec la ville.

Objectif : développer la vie associative dans la construction d'une nouvelle citoyenneté.

Ces critères et indicateurs d'utilité sociale s'appuient sur la notion d'intérêt général ainsi que sur le rôle du secteur associatif au niveau local.

Un outil de gestion informatique intégrant ces critères et indicateurs permet ainsi de **calculer la répartition de l'enveloppe budgétaire annuelle** dédiée aux associations, **définie en amont**. Pour favoriser l'autonomie de l'association, la contribution communale ne peut être supérieure à 30% de son budget.

	Sport	Culture	Loisirs	Vie Sociale
Effectifs	✓	✓	✓	✓
Mixité des publics, intégration handicap	✓	-	-	-
Évolution du nombre de jeunes dans le club	✓	✓	✓	-
Résultats obtenus au niveau compétitif	✓	-	-	-
Formation des encadrants	✓	✓	-	-
Organisation d'événements	✓	✓	✓	✓
Equilibre financier	✓	✓	✓	✓

D'autres aides sont apportées aux associations. Il s'agit des aides indirectes qui prennent la forme de prestations et/ou mises à disposition effectuées par la ville pour le compte de l'association, à titre gratuit.

Les associations bénéficiant d'une subvention municipale et/ou de la mise à disposition de locaux doivent désormais signer chaque année une convention d'objectifs et de moyens avec la ville ainsi qu'une convention de mise à disposition de locaux.

À terme, l'intégration de la valorisation de ces aides indirectes, qui peuvent représenter des avantages en nature conséquents du point de vue des coûts (loyer, fluides, personnel municipal), pourra être intégré dans le budget des associations.

Un guichet unique pour centraliser et rendre plus accessibles les services aux associations a également été mis en place. Depuis le 1er novembre, les associations qui le désirent,

peuvent retirer le formulaire de demande de subvention pour l'année 2016. Ce formulaire est calqué pour partie sur le celui du Conseil départemental. La date limite de dépôt est fixée au 22 janvier 2016.



Impôts locaux :

Pas d'augmentation des taux communaux

Pour mieux comprendre votre feuille de taxe d'habitation

Vous avez reçu récemment votre avis d'imposition de la taxe d'habitation 2015. Nous souhaitons, vous apporter une information complète sur la somme que vous avez réglée.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES						
AVIS D'IMPÔT 2015						
TAXE D'HABITATION						
votée et perçue par la commune et divers organismes						
CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC						
votée par le Parlement et versée aux entreprises de l'audiovisuel public						
TAXE D'HABITATION 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS						
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute ❶	4863		4863	4863		
Valeur locative moyenne	3491		3698	3491		
❷ Général à la base						
❷ Personne(s) à charge						
- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10 %		10 %			
- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %		15 %			
❷ Spécial à la base						
❷ Spécial handicapé						
Base nette d'imposition ❸	4863		4863	4863		
Taux d'imposition 2015	20,76 %		3,36 %	0,5 %		
Cotisations 2015 ❹	1010		163	25		
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires						
Taux d'imposition 2014	20,76 %		2,8 %	0,498 %		
Rappel cotisations 2014	1001		135	24		
Variation en valeur	+9		+28	+1		
Variation en pourcentage	+0,9 %		+20,74 %	+4,17 %		
Abattements de référence 2003/2015 ❶	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI	
❷ Général à la base						
❷ Personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
❷ Personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
❷ Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2014 ET 2015						
	ANNÉE 2014	ANNÉE 2015	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion ❶	
(a) Cotisations	1183	1222	+39	+3,3 %	Prélèvements ❷	14
(b) Allègements					- pour base élevée	10
(c) = (a) - (b) Somme à payer	1183	1222	+39	+3,3 %	- sur rés. secondaires	
					Plafonnement selon le revenu ❸	
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1 RÉGIME P						
Taux global 2000 corrigé ❶	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	
20,69 %		Maison		H	4863	
Cotisation référence 2003 ❷						1222
La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE Grand Paris pour 14 euro(s).						

A La valeur locative brute

C'est la base de votre imposition. Son augmentation est votée chaque année par le Parlement avec la loi de finances : + 0,9 % en 2015.

B La valeur locative moyenne

La valeur locative moyenne des logements de BEAUMONT a augmenté de + 0,84 % en 2015.

C La base nette d'imposition

C'est sur cette base nette que vont être appliqués les différents taux de prélèvement.

D Le taux communal, voté chaque année par le Conseil Municipal, **n'augmente pas** : 20,76% en 2014, 20,76 % en 2015.

E Le taux intercommunal voté par la CCHVO augmente de 20,74% pour le financement de la piscine.

F La taxe spéciale d'équipement

Instaurée par le Conseil Régional d'Ile-de-France en 2007, cette taxe est destinée à participer au financement des logements sociaux, au développement économique et à la réalisation du projet Grand Paris. Son taux augmente de 4,17% en 2014

G Somme à payer

Elle accuse sur notre document une augmentation de 39 €, soit + 3,30 %.



A ménagement urbain & Cadre de vie



Mr Driancourt
Adjoint en charge de l'urbanisme,
voirie, travaux et espaces verts.

Prendre son train à l'heure, trouver une place de parking et Éviter les amendes !



Parking de la gare de L'Intercommunalité
www.cc-hautvaldoise.fr

Un rêve ? Non une réalité que vous propose le parking de l'intercommunalité.

Beaumontois, vous pouvez bénéficier de la carte intercommunale, alors pourquoi attendre ?

UN STATIONNEMENT PRATIQUE ET SÉCURISÉ !

Pensez au Parking intercommunal de Persan !

Le parking de Persan-Beaumont est intercommunal depuis 2007.

Il est situé à proximité de la gare SNCF du même nom qui dessert la ligne H en direction de Paris Gare du Nord et Luzarches. Il offre le confort d'environ 500 places.

Grâce à un équipement de vidéosurveillance, les voitures sont gardées 24h/24h.

Vous avez le choix de tarifs à la journée pour les usagers occasionnels.

DES TARIFS COMPÉTITIFS	Hebdomadaire	Mensuel	Trimestriel
Résidents CCHVO	prix au nombre de jours	17.50 €	52 €
Résidents hors CCHVO	11 €	30.50 €	87€
Hors Val d'Oise	12.50 €	41.50 €	116 €

Stationner à Beaumont

De nouvelles zones réglementées à disque dès mi-janvier

Élément d'une qualité de vie urbaine, l'application d'un stationnement réglementé au cœur de la Ville visera aussi à soutenir l'activité économique de toute la commune. Il misera sur l'efficacité : éloigner du centre les voitures ventouses pour attirer prioritairement les clients.

Une nouvelle zone (verte) sera créée afin de lutter plus efficacement contre le stationnement abusif sur l'espace public, en particulier le long de l'Oise, par les voyageurs se rendant à la gare de Persan. Les usagers de centre-ville et les riverains trouveront ainsi plus facilement une place pour se garer.

La zone bleue sera étendue afin de satisfaire la demande des commerçants. Sa durée sera uniformisée.

La zone rouge correspondra aux emplacements rattachés aux bornes arrêt-minute, toujours limitée à 15 minutes afin de favoriser les «petites courses».

Le stationnement sera réglementé de cette manière du lundi au samedi de 7h à 19h.

Pour toutes ces zones, le disque réglementaire devra être utilisé sous peine d'amende.

Les contrevenants seront sanctionnés par une contravention de 17 € jusqu'au 31/12/2015 ;

amende qui passera à 35€ au 01/01/2016

ZONE BLEUE : Limitée à 2h Rue Nationale, Place de l'Hôtel de Ville, Rue de la Libération- Charles- De- Gaulle, Place Gabriel Péri, Rue Sadier, Rue Basse de la Vallée, Rue Carnot

ZONE VERTE : Limitée à 4h Boulevard Léon Blum sur les 2 parkings, Quai des Pêcheurs, Place du Pothuis, Rue Talon

ZONE ROUGE : Limitée à 15 min Place du Beffroi, Au 3 rue Louis Blanc, Sur les emplacements matérialisés du Rond point de la Tête-de-Pont)

Les Écuries de Beaumont, Un petit coin de PARADIS

C'est Willy le chien, mascotte des écuries qui m' accueille le premier. Je traverse le portail et découvre alors une petite place verdoyante et agréable entourée de 25 boxes. Tout est propre et rutilant.

Très vite, je suis rejointe par Vincent BOTTELLA, directeur et moniteur du centre, passionné par son métier. Plus qu'un directeur, c'est un bâtisseur. C'est en 2007 que Vincent reprend le centre, tout est à faire. Les écuries, les boxes, un manège couvert, une carrière, un poney-club, sans compter, le parcours d'obstacles et l'aménagement des chemins de halages le long des berges de l'Oise.

Sur les chemins, je rencontre Clémence VANCORTENBOS, monitrice du club poney, accompagnée de son élève apprentie et de VOLT, petit poney drôle et vigoureux. Puis, Martine, retraitée bénévole, dont la bonne humeur et la vivacité sont les clés de voûte de ce bel ensemble. Ici, c'est la convivialité et l'esprit de famille qui brillent comme le soleil de cette belle journée.

UNE CONVENTION AU PROFIT DES BEAUMONTOIS.

Cette force, Mme GROUX, Maire de Beaumont, l'a tout de suite perçue comme une chance pour les Beaumontois. C'est pourquoi, la convention signée entre la mairie



www.ecuries-de-beaumont-sur-oise.ffe.com

et les écuries de Beaumont-sur-Oise a été revue. Elle permet toujours aux habitants de bénéficier d'une **réduction de 30% sur les tarifs en vigueur** (Inscription dès 4 ans).

Désormais, des après-midi découvertes sont proposés aux enfants du centre de loisirs et des journées de bonheur **offertes** aux élèves de primaires chaque année. **Le 19 décembre** le centre équestre organisera également une **balade gratuite** près de l'animation patinoire.

ENTRE PÉDAGOGIE ET THÉRAPIE

Ce centre équestre est un lieu

éducatif où l'on trouve des cours pour les enfants à travers le poney-club composé d'une trentaine de poneys, mais aussi des pensions ouvertes aux propriétaires. Au-delà des cours classiques, une Equithérapeute reçoit 3 matinées par semaine des enfants autistes ou handicapés. 10 hectares de verdure, pour des heures de bonheur partagées avec Vincent et son équipe !

Une petite balade à poney ? Ou tout simplement à vélo, en footing ou en poussette, pour le plus grand bonheur de vos enfants ? Longez les berges, ils y trouveront de joyeux petits compagnons !

Cécile.



Beaumont bouge !

Les évènements de Beaumont-sur-Oise



20^{ème} Biennale des Beaux Art le 12 septembre



Forum des Associations le 5 septembre



Match de Rugby le 11 octobre



Nettoyons la nature le 26 septembre



Un superbe Face à Face avec IRMA le 9 octobre



La semaine du goût sur la place du marché le 15 octobre



La semaine du goût le 15 octobre



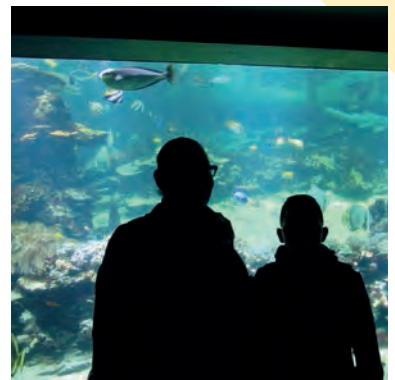
La semaine du goût à Intermarché le 17 octobre



Le cirque bleu du Vietnam le 9 décembre



Interclub de judo du 22 novembre



Nausicaa le 16 septembre



Le cirque bleu du Vietnam le 9 décembre



Installation du Conseil Municipal des Jeunes le 7 novembre



Festival du Jazz le 29 novembre



Beaum'Art le 22 novembre



11 novembre

Rendez-vous
aux prochains événements !



Mr Tesnières
Adjoint en charge de
la jeunesse, citoyenneté ...

Complexe sportif de Beaumont-sur-Oise

Où en est-on ?

La construction du complexe sportif qui abritera un Dojo et une salle d'escrime est en voie d'achèvement. La livraison est attendue pour le début d'année 2016.

Situé entre les rues du Président Wilson et Voltaire, cet équipement formera, avec ceux situés à proximité immédiate (stade, piste d'athlétisme, terrains de basket, de hand...), un parc des sports qui participera au mode de vie physiquement actif des beaumontois par son accessibilité et sa diversité d'activités. L'accès au complexe est

désormais permis par une voie de desserte créée à l'extrémité de la rue Voltaire qui s'achève par une aire de retournement. Celle-ci donne accès à un parc de stationnement d'une capacité de 53 véhicules, dont 3 places dédiées aux personnes à mobilité réduite.

Afin de favoriser les circulations douces, l'accessibilité piéton a été également pensée en aménageant des voies piétonnes et en sécurisant le site par la mise en place de clôtures permettant aux utilisateurs des différentes installations d'évoluer en toute

sécurité. Le tout est agrémenté de plantations et d'espaces verts permettant ainsi de préserver le caractère champêtre du lieu.

De même, pour autoriser la simultanéité de certaines activités utilisant les mêmes infrastructures, une nouvelle cage de lancers a été mise en place. Son implantation permettra de ne pas perturber les entraînements de foot (avec certaines précautions) sur le terrain annexe qui a été reprofilé afin de répondre à cette problématique.

De l'OR à Beaumont



Un été en Or, pour les sportifs Beaumontois ! Reconnus bien au-delà du Val d'Oise, une place en or pour nos jeunes, nos vétérans et nos sportifs handisport.

Athlétisme :

Maud BOUDOT est championne d'Ile de France cadette au marteau et 8ème aux championnats de France.

Méridith LORIENT est championne d'Ile de France cadette sur 3000m et 5ème aux championnats de France du 10km. Le relais cadets 4x100 m est champion d'Ile de France et finaliste aux championnats de France.

Karly MAISONNEUVE est Champion de France cadet sur 110m Haies.

Judo :

Kemcy BENGUESMI cadet, Champion d'Ile de France et 7ème au championnat de France. **Yannick MBOG** est médaillé de bronze en demi-finale des championnats de France, 1ère division.

Escrime :

Hugo PERTUISOT, à l'épée, est champion de France Junior par Equipe dans une entente 95 Beaumont / Saint Gratien.

Aviron :

Les rameurs minimes du «Beaumont Aviron» **J.LEVENEUR-CO-NORT** et **T.DELORY** terminent 5ème des championnats de France.

B.Pasdeloup, **P.Lardièrre** et **Messieurs Peltier**, rameurs du «4 vétérans» sont vice-champions de France.

Guylaine MARCHAND et **David LIOT**, double vétérans 2XVC mixte, médaillés de bronze aux championnats de France.

Guylaine MARCHAND 8ème du championnat du monde.

Des médailles gagnées grâce au soutien et aux encouragements de tous les bénévoles des clubs qui encadrent les licenciés et qui font la fierté de Beaumont.

Bravo !

Les Jeunes ont la parole

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes : Une Leçon de Citoyenneté !



Nous avons le plaisir de vous présenter les élus du premier Conseil Municipal des Jeunes de Beaumont. Cette nouvelle instance locale contribuera pleinement au processus de démocratie participative que nous venons d'initier à Beaumont. La jeunesse beaumontoise pourra s'exprimer et porter ses projets de la même manière que les adultes.



Alex-Olivier



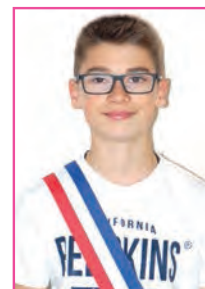
Angelina



Charles



Assanatou



Grégoire



Emona



Ayman



Jade



Enzo



Léna



Enzo



Sybelle



Yanis



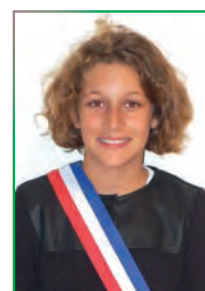
Imane



Silina



Arthur



Eve



Auxence

Agés de 12 à 16 ans, ce ne sont pas moins de 468 jeunes qui ont répondu à l'appel des urnes, soit un taux de participation admirable de 73,82 %, démontrant que contrairement à une idée reçue, trop fréquemment rabâchée, les jeunes, dans leur diversité, s'intéressent bel et bien à la vie locale. Leurs thématiques de campagne ont prouvé leur envie de mener des actions pour l'amélioration de notre qualité de vie

dans divers domaines : l'environnement, la solidarité, la culture, les loisirs, la sécurité, l'aménagement urbain...

Lors du Conseil d'installation qui s'est déroulé le samedi 7 novembre, nos jeunes élus ont désigné leurs rapporteurs et ont créé 3 commissions (culture, sociale et cadre de vie) au sein desquelles ils vont pouvoir entamer leurs travaux qui débouche-

ront sur la réalisation de projets concrets.

Pour mener à bien ces missions essentielles pour l'avenir de notre démocratie locale, les jeunes savent qu'ils peuvent compter sur la municipalité et les services communaux.

Désormais, c'est POUR et AVEC les jeunes beaumontois que nous allons poursuivre notre action municipale.

Votre série SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Premier épisode : En route pour la ville !

Votre enfant dans la rue est vulnérable. Trop petit pour voir les voitures et surtout pour être vu. Votre enfant a du mal à anticiper le danger. Il perçoit mal les distances. L'apprentissage de la circulation doit se faire le plus tôt possible (dès 3 ans), dans la rue, au quotidien, par l'observation et l'explication. Alors, aidons-le un peu !

Petits Conseils à pied ...

Votre enfant doit vous donner la main et marcher du côté des maisons. Sur le trajet, identifiez avec lui les endroits qui présentent un danger (sorties et

entrées de garage, parking ...etc) et où il doit s'arrêter pour regarder.

Expliquez-lui comment faire pour traverser la rue : marquer un arrêt, regarder d'abord à gauche,

puis à droite puis encore à gauche, attendre que les voitures soient arrêtées pour traverser, ne pas courir.

.... et en voiture

- Assurez-vous que le siège-auto (ou le rehausseur) et la ceinture sont correctement installés et bien réglés.

- Tout le monde doit attacher sa ceinture.

- Toujours descendre du côté du trottoir.

À vous de jouer !

*Prochain épisode :
En route pour la
grande école !*



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???**



Votre série CITOYENNE

Premier épisode : Le Recensement

Bientôt 16 ans, pensez au Recensement !

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En

effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

**Semaine Citoyenne au collège
J.Monod du 17 au 19 février 2016**

*Prochain épisode : Journée de la
Citoyenneté !*



Rencontre avec Linda, Martine, Michelle, Jessica et Annie des prénoms bien connus par nos enfants.

MAIS QUI SONT ELLES ?

Qui sont ces petites fourmis silencieuses, travailleuses et si généreuses ?



Elles ne sont pas enseignantes, mais ATSEM, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

Lorsque la peinture, le collage ou autres seront finis, ce seront elles qui rangeront les pinceaux, la colle, qui glisseront les feuilles des enfants dans leur cahier, qui rangeront ces cahiers dans les casiers, qui remettront en ordre tables et chaises pendant la récréation. Elles accompagneront les petits aux toilettes, soigneront un bobo ou deux. Le matin, elles arriveront à l'école une heure et demie avant l'arrivée des premiers enfants pour faire le ménage. Elles iront au centre de loisirs donner un coup de main. À Beaumont, nous avons **33 anges gardiens** au service de la collectivité.



Lors de notre rencontre, à l'école P.Kergomard, c'est une petite famille qui m'accueille. Linda travaille à la cuisine depuis plus de

15 ans.

Jessica, c'est la star des petites filles, *«elle est trop belle Jessica»*. *«Lorsque j'entends ces mots spontanés des enfants, je suis heureuse de faire ce métier. Les coups de blues, la fatigue s'effacent devant la joie que nous procurent nos petits bouts. J'adore ça!»*

Annie, c'est la joie de vivre, mais aussi madame multi-tâches. Titulaire d'un CAP petite enfance, elle n'arrête pas entre l'entretien des locaux, les coups de main aux maîtresses. Partout où elle passe, c'est un vrai rayon de soleil. Et puis, il y a Michelle et Sylvie dans les classes, crayons et peinture à la main et Martine à la mairie qui frotte et astique.



DES COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ.

"Lili", c'est de la tendresse avec ses œufs durs en forme de petit bonhomme, des étoiles plein les yeux avec sa coupe rigolote du fromage. Mais Linda, c'est aussi et surtout le garant de la bonne santé de nos enfants. Titulaire d'un CAP de cuisine et de la formation HACCP (l'analyse des risques et la maîtrise des points critiques). Elle innove aussi avec Jessica, invente un nouveau

Le mot de l'élue

La Municipalité souhaitait mettre en lumière le dévouement des ATSEM dont les compétences ne sont pas toujours suffisamment valorisées. Personnel qualifié et polyvalent, les ATSEM, sont placées sous l'autorité des Directrices des écoles durant le temps scolaire et font partie de l'équipe éducative. Leur métier n'est pas facile en raison des exigences particulières auxquelles elles doivent répondre. Mais elles savent pouvoir compter sur leur responsable, Madame Brigitte Dorval qui coordonne les équipes et veille avec les élus, à leur bien-être. Depuis la rentrée, certaines d'entre elles sont associées aux animateurs et encadrent ainsi les ateliers auxquels participent les enfants sur le temps de la pause méridienne. Cet article est le témoignage de notre reconnaissance et de notre confiance envers ces agents qui prennent soin quotidiennement des petits beaumontois et petite beaumontoise.

mode de desserte pour les plats, toujours dans le souci d'améliorer le confort des enfants mais aussi de ses collègues.





Mr Foirest
Adjoint au Maire en charge de la
culture, fêtes et cérémonies

Le monument aux morts restauré Pour ne jamais oublier

Construit comme bien des monuments dans les années qui ont suivi le premier conflit mondial, les impacts de balles de la seconde guerre mondiale, le temps

et les intempéries ont contribué à sa dégradation générale. Le monument aux morts de Beaumont sur Oise, érigé en 1921 n'avait jamais été restauré.

L'an passé, lors de son discours du 11 novembre, Madame le Maire avait promis, après le nettoyage réalisé en septembre 2014, la réfection de ce monument pour lui redonner son lustre afin que perdure le devoir de mémoire.

Les travaux de restauration ont donc été confiés à Mr Bujor de l'entreprise CCR de Champagne sur Oise. Désormais, les noms des 198 beaumontois gravés et immortalisés dans la pierre sont de nouveaux lisibles, mis en lumière, pour que chacun d'entre nous et les jeunes générations se souviennent que ces soldats ont payé de leur vie, la défense des valeurs dans lesquelles ils avaient foi, leur combat pour la liberté, notre liberté.

Car comme disait W. Churchill : «Un peuple qui ne se souvient pas de son passé se condamne à le revivre.».



Le monument aux morts place Guy Moquet avant / après rénovation

Les coups de cœur de la Bib'



« Seul sur Mars », (Andy Weir)
Genre : Roman SF.

Un grand livre de SF, on rentre dedans immédiatement sans pouvoir le lâcher par la suite. À la fois haletant, drôle (malgré sa situation, le héros a beaucoup d'humour) et c'est très bien écrit !



« The sixth gun ». (Bunn & Hurtt)
Genre : BD Fantastique.

Dans le western du 19e s., suivez la poursuite de six revolvers aux pouvoirs colossaux, qui, réunis et détenus par la mauvaise personne, déclencheront pas moins la destruction du monde. Une histoire passionnante.

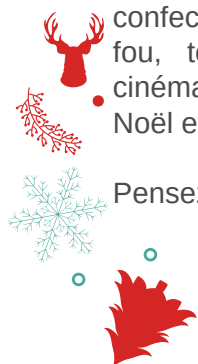
À lire aussi « Le crime du comte Neville » (Nothomb), « Le livre des Baltimore » (Dicker)...



Centres de loisirs en fêtes !

Les centres de loisirs des Jasmins et Animation Jeunesse vous proposent **du lundi 21 au jeudi 31 décembre** de multiples activités de Noël (ateliers créatifs, confection de bijoux, plastique fou, tournois sportifs, piscine, cinéma, atelier lettres au père Noël etc..)

Pensez à inscrire vos enfants.



Recette :

Les truffes de Noël

pour les gourmands

Pour environ 25 truffes, il vous faut :

200 g de chocolat noir à pâtisser
15 cl de crème liquide entière
25 g de beurre à température ambiante
50 g de cacao non sucré

Préparation:

Couper le chocolat en morceaux et le faire fondre au bain-marie. Chauffer la crème et le beurre coupé en morceaux sur feu doux. Dès l'ébullition, retirer la casserole du feu et verser sur le chocolat fondu. Bien mélanger. Le mélange obtenu doit être lisse.



Mettre au frais plusieurs heures, voir même une nuit.

Le lendemain, prélever des boules de la taille d'une demi-cuillère à soupe (environ) les rouler entre vos mains (mains froides, c'est mieux) pour qu'elles soient bien régulières puis les mettre dans le cacao.

Les conserver au frais jusqu'au moment de servir.

Conte de Noël

Noël ! que nous apportes-tu
Dans tes bras si fragiles ?
Un cheval ? Une automobile ?
Un Pierrot au chapeau pointu ?
Noël, que nous apportes-tu ?

Nous apportes-tu dans ta hotte
Des oranges, du chocolat, du pain
d'épices, des nougats
Des pralines, des papillotes ?
Qu'y a-t-il au fond de ta hotte ?

Des joujoux, bien sûr, c'est parfait
Et c'est si bon les friandises !
Mais, dans tes menottes exquises
Trouverons-nous d'autres bien-faits ?

Noël, apporte-nous la Paix !

Raymond Richard



Agenda de la ville et des Associations

Mercredi 16 Décembre

Remise de colis aux anciens

13h30-17h - Salle Léo Lagrange
CCAS - 01 30 28 79 65

Jeudi 17 Décembre

Conseil Municipal

20h45 - Salle du Conseil
Mairie

Remise de colis aux anciens

13h30-17h - Salle Léo Lagrange
CCAS - 01 30 28 79 65

Samedi 19 Décembre

Lecture de contes de Noël

10h-11h et 11h-12h Bibliothèque
Bibliothèque - 01 34 70 03 31



**du Samedi 19 au
Jeudi 31 Décembre**

Patinoire - Parc de la Mairie

Le 19 décembre

de 10h à 20h

Du 20 au 31 décembre

de 14h-18h

Mairie - 01 30 28 79 79

Dimanche 20 Décembre

Chantons Noël

15h-17h - Maison du Patrimoine
Cercle Beaumontois du Patrimoine
01 34 70 91 99

31 Décembre

Jour de l'an

19h-4h - Salle Léo Lagrange
75€ / personne
Train de la danse

Samedi 23 Janvier

Compétition de Danse Sportive

9h30-23h - Salle Léo Lagrange
20h Démonstration
12€ / 16€
Le Tango Noir - 01 34 70 33 02

Samedi 13 Février

Championnat d'Escalade

9h-18h - Gymnase Henri-Michel
CEB



du 17 au 19 Février

Semaine citoyenne

Collège Jacque Monod
Mairie - Service Jeunesse

20 Février

Stage de Zumba

14h-18h Salle Léo Lagrange
K.Danse - 06 19 06 38 63

Samedi 12 Mars

**Compétition Nationale de
Danses Sportives**

12h30-23h - Salle Léo
Lagrange
20h Finales et démonstrations
par les Champions du monde
10 Danses - 12€ / 16€
Le Tango Noir - 01 34 70 33 02

**du Vendredi 18 au lundi 21
Mars 2016**

Bourse aux vêtements Printemps

Vendredi 17h-20h - dépôt

Samedi 8h-17h - vente

Lundi 16h-18h - récupération

Salle Léo Lagrange
Associations les Moissons

Dimanche 20 Mars

**Grande randonnée
«la beaumontoise»**

Départ de la salle Léo Lagrange
à 7h (10 - 16 - 24 et 30 km)
4€ par personne et gratuit pour
les moins de 16 ans
UMOB Randonnées et Découvertes
01 34 70 29 01



du 02 au 03 Avril

Expo Patchwork

10h-18h Salle Léo Lagrange
CEP Patchwork

JEAN-MARC DUMONTET ET BITOU PRODUCTION
EN ACCORD AVEC SAMUEL LE BIHAN
PRÉSENTENT

FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON



EN TOURNÉE

MISE EN SCÈNE ÉRIC THÉOBALD
TEXTES FRANÇOIS-XAVIER DEMAISSON, MICKAËL QUIROGA, ÉRIC THÉOBALD
PRODUCTION ARTISTIQUE SAMUEL LE BIHAN

Beaumont sur Oise - Le 23 avril 2016 à 20h45 - Salle Léo Lagrange
Renseignement au 01 30 28 79 75

Chères Beaumontoises, chers Beaumontois,



La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales prévue pour 2015/17 s'élèvera à 11 milliards d'euros. Réelle inquiétude pour tous les élus, elle entraînera des choix parfois douloureux.

La majorité des communes opteront pour une diminution des dépenses de fonctionnement.

À Beaumont sur Oise, nous devons bénéficier d'un micro-climat économique, loin des turbulences budgétaires, légitimant ainsi l'audace de la politique d'embauche de Mme Le maire. Ainsi, depuis son investiture, Mme Groux a procédé au recrutement de plusieurs cadres entraînant de fait

une augmentation de 10% des charges de personnel.

Mais pas de souci, les associations contribueront à cet effort collectif, par la baisse significative de leur subvention. Certaines l'ont déjà constatée. Mais là encore, rien de grave ! Les associations beaumontaises se verront dans l'obligation d'augmenter leur cotisation. Elles devront compter sur la solidarité de leur adhérents pour leur survie.

Pendant ce temps, Beaumont, l'irréductible ne craignant ni les baisses de subventions, ni la crise, voit ses élus gratifiés d'une augmentation de 15 % de leurs indemnités. Et cela, alors même qu'ils ont connu un allègement de leur charge de travail du fait de l'embauche de nouveaux collaborateurs.

Vous avez dit «Crise»? Apparemment pas pour tout le monde!

• Qu'en est-il du personnel municipal ?

Nous observons des arrêts maladie d'une dizaine d'agents et de cadres dus à des pressions diverses : des mises au placard (au sens propre et figuré), des mises à pied sans motif ou pour des raisons fallacieuses, des menaces, des mutations internes, des sanctions non justifiées...

• Pour l'équipe de Mme Groux, l'heure est-elle à la sérénité ?

Nous constatons : la démission de sa première Adjointe en charge de la culture, la démission du délégué en charge de la sécurité, la démission de l'adjoint à l'éducation «pour divergence réelle et sérieuse de point de vue», la démission d'un conseiller municipal.

Les crises d'autorité de Mme Groux, notamment en conseil municipal vont-elles régler la situation ?

A vous de juger!

«Rassembler pour agir»

Chers Beaumontois (es),



Tout d'abord, j'exhorte l'équipe municipale à avoir une attitude exemplaire. C'est le premier devoir des élus et, il englobe tous les autres. C'est ce que des citoyens exigent avant tout des

élus qui les représentent. Loin de moi l'ambition de me faire le porte étendard des moralistes, mais les faits parlent d'eux-mêmes. La majorité municipale n'a de cesse de crier au manque de moyens financiers, mais ne voit pas d'inconvénients à augmenter les indemnités de ses élus, à augmenter de 10% les charges de personnel etc.

Ensuite, la libre expression démocratique concerne aussi bien les droits de la majorité que de l'opposition. L'élus de l'opposition est un acteur indispensable de la

démocratie locale. Aucune majorité quel que soit son pourcentage obtenu aux élections, ne peut, ni ne doit museler l'opposition. En conseil municipal, dans le bulletin municipal, la prise de parole est un droit, et non un service.

Calvin JOB

**«Beaumont : un projet,
un avenir»**



Chères Beaumontaises, Chers Beaumontois,

La tribune de l'opposition nous dit beaucoup de la conception qui est la sienne en matière de gestion et d'organisation des services de la commune.

On n'est plus à une confusion près qui la conduit à défendre le modèle de «l' élu chef de service» appliqué par nos prédécesseurs. Jugez les résultats de cette approche à courte vue expérimentée pendant 25 ans...

Etre élu n'est pas un métier en soi. Il s'agit d'une fonction temporaire attribuée par les électeurs. Les élus locaux assument des tâches en relation directe avec la vie quotidienne des citoyens. Ils définissent les orientations politiques afin d'assurer le développement de la collectivité.

Ils perçoivent des indemnités de fonction, déterminées par l'article L2123-23 du CGCT, qui n'ont le caractère ni d'un salaire, ni d'une rémunération quelconque. Elles sont destinées à compenser les frais que les élus engagent au service de leurs concitoyens, les pertes de salaire etc. afin de pouvoir se consacrer pleinement à leurs fonctions.

A Beaumont, elles sont majorées de 15%, en application d'un décret, pour les communes anciennement chefs-lieux de canton. Le montant annuel des indemnités de vos élus représentent 0,0068 % du budget total de la collectivité.

Les élus d'opposition ont choisi de mener des campagnes tendancieuses et mensongères en vilipendant le Maire et ses Ad-

jointes au sujet de leurs indemnités. Arguments populistes. La Vérité : l'enveloppe indemnitaire n'a pas été augmentée mais redéployée, faisant évoluer l'indemnité du Maire de 24 €! rétablissant son montant au même niveau que celui perçu par son prédécesseur.

Cette même opposition qui préfère la rumeur aux débats d'idées a franchi la ligne jaune en se livrant dans sa tribune à des attaques outrageantes et mensongères lorsqu'elle évoque notamment la gestion du personnel. Elle devra donc répondre de cet outrage qui porte atteinte à la dignité du Maire et des membres de la municipalité.

Bien à vous,

**«Pour l'avenir de Beaumont»
David VENDERBECQ**

Tous nos Vœux !



Madame Nathalie GROUX

Maire de Beaumont-sur-Oise

et les membres du Conseil Municipal

vous souhaitent une heureuse année 2016

Le Service Civique

Qu'est-ce que le Service Civique ?

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Indemnisé

Le Service Civique, indemnisé 573 euros net par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission

d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Si vous voulez en savoir plus sur l'engagement en Service Civique : www.service-civique.gouv.fr

INSEE

Une petite visite à votre domicile.

L'Insee réalise, entre le 1er Octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu du travail.

À Beaumont, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de collecter les informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Offrez un chèque cadeau

Pour toutes les occasions de la vie tout au long de l'année Vous pouvez commander vos chèques: Fêtes de fin d'année, anniversaire, mariage...

A partir de 10€ le chèque et sans limite de plafond. A dépenser dans les commerces de la CCHVO (Beaumont, Bernes,

Bruyère, Champagne, Persan, Mours, Nointel, Ronquerolles)

Pour plus d'infos contacter :

L'UCHVO (Union des Commerçants du Haut Val d'Oise)

MAISON DU COMMERCE

9 rue Henri Sadier
95260 Beaumont/Oise
Tel: 09-54- 93-26-95



Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/uchvo>

Aide au paiement d'une complémentaire santé



Aide au paiement d'une Complémentaire Santé

Mes revenus sont modestes ?
J'ai du mal à faire face à mes dépenses de santé ?
L'État m'aide à payer ma complémentaire santé.

Pour en savoir plus :
www.info-acs.fr
ou **08 11 365 364***

* Coût d'un appel local sauf services imposés par certains opérateurs. Du lundi au vendredi de 8h à 17h.

À compter du 1^{er} juillet 2015, je choisis ma complémentaire santé parmi une liste d'offres sélectionnées par l'État pour leur bon rapport qualité/prix.

Naissances

ADAM CLIPET Louise	09/10/2015
AMARA Anis Nail Rabia	04/08/2015
BAKHTAOUI Chamsedine	14/09/2015
BEDOS MAUPIN Laura Elise	10/10/2015
BETTEIN Foula	19/07/2015
BOUCHALI PITARD Eythan	24/09/2015
BOURSCHEIDT MERCIER Sasha	08/10/2015
BROU Kaylah Amenan	10/10/2015
CHATAIL COELHO Timéo Teddy	31/08/2015
CHUPIN HENENT Gabriel..	15/07/2015
CORNELIE LECHAT Naya Dana ..	08/09/2015
CUBERO--MERLIN Naëlle Martine	21/07/2015
DA SILVA Ivy	28/07/2015
DACHIR PRUCHA Nolan Joacquin..	19/09/2015
DAGAND Alexis Philippe Francis	16/09/2015
DEMIRHAN Lorin	05/10/2015
DIMITRIJEVI Thalia	02/08/2015
DUBEAUX Clara Marine	09/07/2015
FADIGA Janelle Mati Solange	03/09/2015
FARISSI Joudia	26/08/2015
GALLON Robin	12/09/2015
GALLY Valentin William Dan..	17/08/2015
GENESTE Arthur Jacques Pierre	08/08/2015
GERGES BENHARROUCHE Milann	27/07/2015
GOMES Luna Nathalie Patricia	20/07/2015
GÖRGÜ Selen Almila	07/08/2015
HAJJI Camil Eden Milhan	17/09/2015
HAKIMI Syrine	12/09/2015
HAMANI Camil	15/09/2015
HAMEL Evan	03/08/2015
IBARA Chiara Kimia Henriette	30/09/2015
JARDON Capucine Maïlys Célia	19/08/2015
JOSSO Tina Martine Nadine	15/07/2015
KHELIFA Ibrahim	29/09/2015
LE BLIGUET Lily	06/08/2015
LEFEBVRE Arya Cali	16/07/2015
LEMOINE Andrew Madhan Segar	09/07/2015
MARTIN Liyam	19/08/2015
MELNIKOFF Tidjan	08/08/2015
MONTINAT Sammuel	01/08/2015
NIKATÉ Djimé	24/09/2015
PANOMA Gabriel	29/08/2015
PERIER ZEMZOUNI Chloé	27/07/2015
POATY Daniel-Bernard Jonathan	27/07/2015
QUEDOC Camille	27/09/2015
REIVAX Lyana Maëva	23/07/2015
SAÏDI Naya Souad	11/08/2015
TAMO Matéo Brice	30/08/2015
TAOUFIQ Leïla	23/09/2015
TOFAN Floarea Sultana	19/07/2015
TUPIN DUHAMEL Mylan Christian ..	16/08/2015
UFUA Worthiness	08/09/2015
VASICEK Lilly-Rose Monique ..	08/09/2015

Mariages

VARNIER Aude Nadia Mauricette et LARÉE Guillaume Christophe Thierry	01/08/15
DUMAS Stéphanie Yvette Jacqueline et LEGRAS Christophe José Léon	01/08/15
BAJSEROWICZ Stéphanie Marie Irène et JOVIAL Mickaël Ludovic	08/08/15
RAMDANE Soraya et KOCAGOZ Volkan	25/08/15
GRANGEON Alexandra Denise Josette et BARBAT Romain Pascal Olivier	29/08/15
MONNIER Marjorie Thilini Véronique et BERNARD Arold Wilson Junior	29/08/15
BELLEBCIR Malika et NEZAR Fayssal	12/09/15
LAVAL Valérie et CORBEL Joël Olivier	19/09/15
PONCE Elina et IBELAÏDEN Tarik	19/09/15
FEUGAS Jannine Michèle et PARIENTE Léon Yvon	23/09/15
MENDES SEMEDO Cezaltina et DUARTE Fernando	26/09/15
MEHADJI Leïla et ATHMANI Salim	10/10/15
CHERIF Latifa et HAMICHE Tarik	10/10/15

Décès

BEURIOT Pierre Olivier Henri	19/07/15
BATTAILLER Irène Jeannine née BOCZARSKI	06/08/15
BONVALET René André Gabriel	19/08/15
VARIN Jacqueline Simone née CANU	27/09/15
HARLAY Liliane Ernesta née DALLA BERNARDA	04/07/15
BOUDRUCHE Micheline .. née FOUCHER	25/09/15
LOPES DE SOUSA Manuel	17/07/15
MONTEYNE Albert Georges	23/08/15
CAZIER Sylviane Marcelle née NEVEU	15/08/15
BORDIN Marie Lucette Lydie née PAROLE	23/09/15
POIRION Roland Marcel Michel	28/08/15
PRESSOIR Ginette Pauline Reine née PONSIN	17/07/15
RIGHI Djamel El Dine	13/09/15
CADIOU Marie née RIOU	08/09/15
ROSTAING Florence Béatrice Christine	23/07/15
ROSTAING Christian Jean Paul Henri Albert	12/09/15
MULLER Antoinette née SOLIVERES	29/07/15
ROSELLO Annick Monique.. née THIERRY	16/09/15
BERTRANGHS Fernande.. née TRUBERT	21/08/15
LABBÉ Lucienne Marie Louise née VASSEUR	25/07/15
WILCZYK Hélène	13/07/15



Beaumont sur Oise

Animation de Noël
Gagnez une vitrine
magique au centre ville
et des paniers gourmands
au marché



Marché

de Beaumont sur Oise
les Jeudis et Samedis
de 8h à 13h

